

Profils de sortie des langues secondes en formation générale au collégial

OUTIL D'ANALYSE DES COMPÉTENCES

2024

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-97631-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Table des matières

Présentation	4
Approche méthodologique	5
Français, langue seconde	6
Conclusion	10
Anglais, langue seconde	11
Conclusion	14
Définition des termes	15
Références	16

Présentation

Le ministère de l'Enseignement supérieur a lancé un chantier de révision des objectifs et des standards en français, langue seconde, et en anglais, langue seconde, de la formation générale commune et propre. Ce sont des composantes essentielles de tous les programmes d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales, mais qui n'ont pas été revues depuis plus de 30 ans. Cette initiative fait suite à des demandes formulées par les comités d'enseignantes et d'enseignants de ces deux disciplines. La définition des profils de sortie pour les disciplines « Français, langue seconde » et « Anglais, langue seconde » de la formation générale est une première étape dans ces travaux.

Cette initiative s'inscrit également dans la volonté de valoriser la formation générale en vue de favoriser la réussite des étudiantes et étudiants du collégial. Elle vise enfin, tout en préservant leur spécificité, à assurer l'harmonisation des deux disciplines en formation générale commune et propre pour en maintenir la cohérence. Ces profils de sortie tiennent compte à la fois de la poursuite des études à l'université et de l'entrée sur le marché du travail de même que des acquis de compétences en langue seconde des étudiantes et étudiants accédant à une formation collégiale.

Approche méthodologique

Le mandat visant à définir un profil de sortie pour les disciplines de français et d'anglais en tant que langues secondes doit rendre compte de la préparation des étudiantes et étudiants à la fois pour l'université et pour le marché du travail.

La réalisation du mandat comprend plusieurs étapes : 1) analyse des compétences actuelles en langue seconde; 2) collecte d'information pour soutenir la mise à jour des programmes et répondre aux besoins renouvelés des étudiantes et étudiants inscrits au collégial; 3) rédaction des profils de sortie pour chaque niveau de cours de langue seconde; 4) validation des profils de sortie auprès des parties prenantes.

1. Une analyse des programmes actuels en langue seconde au collégial (français et anglais) a été menée au regard des nouvelles compétences requises pour la poursuite des études universitaires ou encore en prévision d'un cheminement sur le marché du travail. Un regard additionnel a dû être porté sur les acquis de compétences des nouveaux étudiants et étudiantes accédant à une formation au collégial de façon à assurer un continuum de formation.
2. L'information colligée par le ministère de l'Enseignement supérieur a permis de constater qu'une refonte des compétences est souhaitée pour répondre aux besoins actuels des étudiantes et étudiants ainsi qu'aux nouvelles réalités sociales auxquelles ils sont confrontés.
3. La rédaction des profils de sortie pour chaque niveau de cours de langue seconde a été réalisée en tenant compte des acquis de compétences des étudiantes et étudiants nouvellement inscrits au collégial, du nombre d'heures attribuées à l'apprentissage de l'anglais ou du français, langue seconde, en cours de formation et du choix des compétences favorisant le développement langagier. De plus, les dimensions culturelles et professionnelles ont été prises en considération pour enrichir l'expérience du développement langagier. Ainsi, chacun des profils se décline en quatre niveaux (de base, intermédiaire, avancé et maîtrise) pour favoriser un développement langagier ciblé et expliciter le niveau d'accompagnement requis dans l'apprentissage de l'anglais ou du français, en tant que langue seconde.
4. La validation des profils de sortie de chacune des disciplines de langue seconde doit permettre de saisir le rôle du personnel enseignant et de définir les contenus les plus appropriés et les ressources utiles aptes à soutenir le développement des compétences selon le niveau langagier de l'étudiante ou de l'étudiant.

Français, langue seconde

Au terme du parcours collégial en français, langue seconde, la personne étudiante présente un profil de sortie riche et diversifié, attestant ses compétences linguistiques améliorées, sa compréhension de la culture québécoise et francophone et ses aptitudes à la communication dans un cadre de nature professionnelle.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Profil général	La personne étudiante a besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle a besoin de s'appuyer sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante a parfois besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle peut s'appuyer, au besoin, sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante manifeste une plus grande connaissance du français et de la culture francophone en classe. Elle fait preuve d'une plus grande autonomie dans sa gestion des stratégies et des ressources.	La personne étudiante manifeste une connaissance du français et de la culture francophone en classe qui s'approche du bilinguisme. Elle est autonome dans sa gestion des stratégies et des ressources.
Interagir oralement en français	La personne étudiante communique en français dans toutes les situations en classe avec soutien. Elle fait part de ses expériences et de ses connaissances. Elle se montre respectueuse et curieuse à l'égard de son interlocutrice ou interlocuteur, de la langue française et de la culture francophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message à l'aide d'un modèle	La personne étudiante communique en français dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle fait part avec respect de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture francophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message simple ou complexe. La personne étudiante expérimente et élargit son	La personne étudiante communique en français spontanément et systématiquement dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle fait preuve de davantage d'assurance. L'accent est mis sur la précision de la formulation du message d'une plus grande complexité. La personne étudiante fait part de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et	La personne étudiante communique avec assurance et spontanéité en français dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle s'exprime de façon claire et précise, et fait preuve de respect pour son interlocutrice ou interlocuteur et la culture francophone. L'accent est mis sur sa capacité à adapter son message en fonction de son intention de communication et du sujet à traiter. Son

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	langagier. La personne étudiante expérimente et élargit son répertoire linguistique.	répertoire linguistique et culturel.	respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture francophone. Elle nuance ses propos pour tenir compte de son interlocutrice ou interlocuteur. Elle perfectionne son répertoire linguistique. L'accent est mis sur les conventions sociales et les nuances de la langue.	discours est cohérent et soutient son intention de communication. Elle tient compte des propos de son interlocutrice ou interlocuteur, du sujet ou du contexte pour intervenir et réagir de façon adéquate. Elle tient également compte des conventions de la communication et corrige la plupart de ses erreurs de sens ou de forme.
Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en français	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle a besoin de plus de temps pour dégager le sens littéral des textes lus ou entendus et manifester sa compréhension dans le cadre d'une tâche de réinvestissement. Elle a également besoin d'être guidée dans le choix, l'organisation et l'adaptation des	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle manifeste sa compréhension dans le cadre d'une tâche de réinvestissement de façon plus autonome. Elle a besoin de soutien pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes portant sur des sujets d'ici et d'ailleurs qui peuvent lui être utiles sur les plans scolaire, personnel et professionnel. Elle montre sa capacité à aborder un contenu plus abstrait et complexe, et manifeste sa compréhension dans une tâche de réinvestissement. Elle fait preuve d'autonomie pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus, vus ou	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner une grande variété de textes portant sur des sujets complexes et des idées abstraites. Elle en dégage une compréhension approfondie, tenant davantage compte des nuances des textes lus ou entendus. Elle montre une plus grande autonomie dans le choix, l'organisation et l'adaptation des connaissances tirées des textes en vue de réaliser

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	connaissances tirées des textes lus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.		entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	une tâche de réinvestissement. Elle arrive à formuler des points de vue sur les idées tirées des textes lus, vus ou entendus.
Écrire et produire des textes en français	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à la préparation et à la rédaction d'ébauches de textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante cherche à utiliser un répertoire linguistique précis dans l'écriture et la production de textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à l'aisance à utiliser la démarche d'écriture (révision et correction) et de production de textes écrits ou médiatiques.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes variés portant sur des questions de plus en plus complexes et des idées de plus en plus abstraites. L'attention est particulièrement accordée à l'amélioration (révision et correction) des textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante adopte un style personnel dans l'écriture et la production des textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes dans un style personnalisé. L'attention est particulièrement accordée à la rédaction de textes écrits et médiatiques qui respectent les conventions de plusieurs genres. La personne étudiante varie les styles dans l'écriture et la production des textes pour tenir compte de l'intention d'écriture. Elle est capable de réguler sa démarche et la production de son texte. Elle applique les caractéristiques et les conventions appropriées pour répondre aux exigences du texte à produire.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Autorégulation	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle manifeste une plus grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle manifeste une grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.
Dimension culturelle	Le programme de français, langue seconde, du collégial, tout en favorisant l'apprentissage du français, met en valeur les différentes cultures francophones, dont celle du Québec. La culture englobe l'ensemble des croyances, des valeurs, des traditions, des us et coutumes et des modes de vie qui distinguent les Québécois et les Québécoises d'autres personnes de culture francophone. L'intégration de plusieurs dimensions de la culture dans le programme de français, langue seconde, contribue grandement à développer la vision du monde de la personne étudiante et à améliorer sa compréhension de sa propre culture et de celle des autres.			
Dimension professionnelle	Pour familiariser la personne étudiante avec les contenus linguistiques et culturels propres aux champs d'études, des textes authentiques, tirés du monde professionnel et scolaire, lui sont présentés. Les textes authentiques, lus, vus et entendus, sont fondés sur la langue québécoise et celle de la communauté francophone. De plus, ces textes écoutés, lus, visionnés, écrits et produits seront réinvestis lors de l'interaction orale et lors de la rédaction et de la production de textes écrits et médiatiques. Par conséquent, la personne étudiante se familiarise avec des situations de communication présentes naturellement dans son champ d'études. Elle devrait également être encouragée à utiliser des outils technologiques liés à l'utilisation du français dans un cadre professionnel ou scolaire. La personne étudiante doit être capable d'utiliser le français de manière efficace dans des contextes scolaires, sociaux et professionnels diversifiés.			

Conclusion

Le profil de sortie d'une étudiante ou d'un étudiant du collégial en français, langue seconde, doit être marqué par le développement de ses compétences linguistiques, par une meilleure compréhension de la culture québécoise et francophone ainsi que par la préparation à la poursuite des études ou à l'entrée dans le monde professionnel en tant que communicatrice ou communicateur habile dans la langue française.

Anglais, langue seconde

Au terme du parcours collégial en anglais, langue seconde, la personne étudiante présente un profil de sortie riche et diversifié, attestant ses compétences linguistiques améliorées, sa compréhension de la culture anglophone et ses aptitudes à la communication dans un cadre professionnel.

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
Profil général	La personne étudiante a besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle a besoin de s'appuyer sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante a parfois besoin du personnel enseignant comme modèle linguistique et culturel. Elle peut s'appuyer, au besoin, sur lui et sur des pairs pour gérer les stratégies et les ressources.	La personne étudiante manifeste une plus grande connaissance de l'anglais et des cultures anglophones en classe. Elle fait preuve d'une plus grande autonomie dans sa gestion des stratégies et des ressources.	La personne étudiante manifeste une connaissance de l'anglais et des cultures anglophones en classe qui s'approche du bilinguisme. Elle est autonome dans sa gestion des stratégies et des ressources.
Interagir oralement en anglais	La personne étudiante communique en anglais dans toutes les situations en classe avec soutien. Elle fait part de ses expériences et de ses connaissances. Elle se montre respectueuse et curieuse à l'égard de son interlocutrice ou interlocuteur, de la langue anglaise et de la culture anglophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message à l'aide d'un modèle	La personne étudiante communique en anglais dans toutes les situations en classe. Elle fait part de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture anglophone. L'accent est mis sur l'aisance à communiquer un message simple ou complexe. La personne étudiante expérimente et élargit son	La personne étudiante communique en anglais spontanément et systématiquement dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle montre davantage d'assurance. L'accent est mis sur la précision de la formulation du message d'une plus grande complexité. La personne étudiante fait part de ses points de vue, de ses expériences et de ses connaissances, et	La personne étudiante communique en anglais avec assurance et spontanéité dans toutes les situations et les tâches en classe. Elle s'exprime de façon claire et précise, et respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture anglophone. L'accent est mis sur sa capacité à adapter son message en fonction de son intention de communication et du sujet à traiter. Son

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	langagier. La personne étudiante expérimente et élargit son répertoire linguistique.	répertoire linguistique et culturel.	respecte son interlocutrice ou interlocuteur et la culture anglophone. Elle nuance ses propos pour tenir compte de son interlocutrice ou interlocuteur. Elle perfectionne son répertoire linguistique. L'attention est accordée aux conventions sociales et aux nuances de la langue.	discours est cohérent et soutient son intention de communication. Elle tient compte des propos de son interlocutrice ou interlocuteur, du sujet ou du contexte pour intervenir et réagir de façon adéquate. Elle tient également compte des conventions de la communication et corrige la plupart de ses erreurs de sens ou de forme.
Réinvestir sa compréhension de textes lus, vus et entendus en anglais	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle a besoin de plus de temps pour dégager le sens littéral des textes lus, vus ou entendus et réinvestir sa compréhension. Elle a également besoin d'être guidée dans le choix, l'organisation et l'adaptation des connaissances tirées des textes lus, vus ou entendus	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. Elle montre sa capacité à réinvestir sa compréhension de façon plus autonome. Elle a besoin de soutien pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus ou entendus en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner des textes portant sur des sujets d'ici et d'ailleurs qui peuvent lui être utiles sur les plans scolaire, personnel et professionnel. Elle montre sa capacité à aborder un contenu plus abstrait et complexe, et à réinvestir sa compréhension. Elle fait preuve d'autonomie pour organiser et adapter les connaissances tirées des textes lus, vus ou entendus en vue de	La personne étudiante est capable d'écouter, de lire et de visionner une grande variété de textes portant sur des sujets complexes et des idées abstraites. Elle en dégage une compréhension approfondie, tenant davantage compte des nuances des textes lus ou entendus. Elle montre une plus grande autonomie dans le choix, l'organisation et l'adaptation des connaissances tirées des textes en vue de réaliser

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	en vue de réaliser une tâche de réinvestissement.		réaliser une tâche de réinvestissement.	une tâche de réinvestissement.
Écrire et produire des textes	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes principalement en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à la préparation et à la rédaction d'ébauches de textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante cherche à utiliser un répertoire linguistique précis dans l'écriture et la production de textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes en rapport avec ses expériences, ses préoccupations et ses champs d'intérêt. L'attention est particulièrement accordée à l'aisance à utiliser la démarche d'écriture (révision et correction) et de production de textes écrits ou médiatiques.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes variés portant sur des questions de plus en plus complexes et des idées de plus en plus abstraites. L'attention est particulièrement accordée à l'amélioration (révision et correction) des textes écrits et médiatiques lors des démarches d'écriture et de production. La personne étudiante adopte un style personnel dans l'écriture et la production des textes.	La personne étudiante est capable d'écrire et de produire des textes dans un style personnalisé. L'attention est particulièrement accordée à la rédaction de textes écrits et médiatiques qui respectent les conventions de plusieurs genres. La personne étudiante varie les styles dans l'écriture et la production des textes pour tenir compte de l'intention d'écriture. Elle est capable de réguler sa démarche et la production de son texte. Elle applique les caractéristiques et les conventions appropriées pour répondre aux exigences du texte à produire.
Autorégulation	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que	La personne étudiante a besoin d'aide pour réfléchir à son processus d'apprentissage ainsi que	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle	La personne étudiante est capable d'offrir une rétroaction constructive sur son processus d'apprentissage. Elle

	Niveau 1 Niveau de base	Niveau 2 Niveau intermédiaire	Niveau 3 Niveau avancé	Niveau 4 Niveau maîtrise
	pour relever et corriger ses erreurs.	pour relever et corriger ses erreurs.	manifeste une plus grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.	manifeste une grande autonomie pour relever et corriger ses erreurs.
Dimension culturelle	Le programme d'anglais, langue seconde, du collégial, tout en favorisant l'apprentissage de l'anglais, met en valeur les différentes cultures anglophones. La culture englobe l'ensemble des croyances, des valeurs, des traditions, des us et coutumes et des modes de vie qui distinguent une collectivité. L'intégration de différentes dimensions de la culture dans le programme d'anglais, langue seconde, contribue grandement à développer la vision du monde de la personne étudiante et à améliorer sa compréhension de sa propre culture et de celle des autres.			
Dimension professionnelle	Pour familiariser la personne étudiante avec les contenus linguistiques et culturels propres aux champs d'études, des textes authentiques, tirés du monde professionnel et scolaire, lui sont présentés. Ces textes authentiques, lus, vus et entendus, sont fondés sur la langue naturelle des anglophones. De plus, ces textes écoutés, lus, visionnés, écrits et produits seront réinvestis lors de l'interaction orale et lors de la rédaction et de la production de textes écrits et médiatiques. Par conséquent, la personne étudiante se familiarise avec des situations de communication présentes naturellement dans son champ d'études. Elle devrait également être encouragée à utiliser des outils technologiques liés à l'utilisation de l'anglais dans un cadre professionnel ou scolaire. La personne étudiante doit être capable d'utiliser l'anglais de manière efficace dans des contextes scolaires, sociaux et professionnels diversifiés.			

Conclusion

Le profil de sortie d'une étudiante ou d'un étudiant du collégial en anglais, langue seconde, doit être marqué par le développement de ses compétences linguistiques, par une meilleure compréhension de la culture anglophone ainsi que par la préparation à la poursuite des études ou à l'entrée dans le monde professionnel en tant que communicatrice ou communicateur habile dans la langue anglaise.

Définition des termes

Texte

Dans le présent document, le terme « texte » fait référence à toute forme de communication (orale, écrite ou visuelle) en anglais.

Texte médiatique

Un « texte médiatique » fait appel à un ensemble de techniques et de produits qui permettent l'utilisation simultanée et interactive de plusieurs modes de représentation de l'information (textes, sons, images fixes ou animées).

Répertoire linguistique

On entend par « répertoire linguistique » l'ensemble des formes et des variétés à la disposition d'une communauté ou d'une personne, c'est-à-dire les langues, les variantes dialectales, les styles, les registres ou les accents, qui constituent autant de ressources dans lesquelles puiser pour communiquer.

Références

BAILEY, Francis, et Ahmed. FAHAD. « Krashen Revisited: Case Study of the Role of Input, Motivation and Identity in Second Language Learning », *Arab World English Journal (AWEJ)*, vol.12, no 2 (juin), Richmond (Texas), 2021.

COMITÉ DE RÉDACTION CDCEES. *Continuum de développement des compétences essentielles aux études supérieures (CDCEES)*, 2024. [Document de travail].

ELLIS, Rod. *Understanding Second Language Acquisition*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

ELLIS, Rod, et Natsuko SHINTANI. *Exploring Language Pedagogy through Second Language Acquisition Research*, Milton Park, Abingdon, Oxon, Routledge, 2014.

KRASHEN, Stephen D. *Theories on Second Language Learning*, Lexington, University of Kentucky, 2021.

KRASHEN, Stephen D. *Free Voluntary Reading*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2011.

KRASHEN, Stephen D. *The Power of Reading: Insights from the Research*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2004.

LIGHTBOWN, Patsy M., et Nina SPADA. *How Languages are Learned*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire, deuxième cycle*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Composantes de la formation générale : extraits des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*, Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

